



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Cérémonie du 11 novembre 2010

La Ville et l'Union départementale des anciens combattants et victimes de guerre ont choisi d'organiser cette année une seule cérémonie à 11h30 pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, au monument aux Morts, allée Dunant.

Cette unique cérémonie placée sous la présidence de la Préfète des Deux-Sèvres est un moment fort et symbolique qui permet de rassembler un plus grand nombre de Niortais. Jusqu'à présent, un parcours de quatre cérémonies était proposé entre le centre-ville, Sainte-Pezenne, Saint-Florent et Saint-Liguaire. Le nombre de participants de plus en plus restreint au fil des ans a nécessité pour des questions pratiques une nouvelle organisation sous forme d'une seule cérémonie en un seul lieu.

Ce 11 novembre, un bus est mis à la disposition des habitants qui souhaitent assister à la commémoration organisée à 11h30 allée Dunant. Le déroulé de la manifestation prévoit une place particulière aux quartiers. D'anciens combattants accompagnés de membres du Conseil municipal enfants y déposeront en leur nom trois gerbes. Le bus peut être indifféremment emprunté devant la mairie de quartier de Sainte-Pezenne à 10h15, devant le cimetière de Saint-Liguaire à 10h30 et devant le monument aux Morts de Saint-Florent à 10h45.

A noter que l'Amicale qui regroupe les anciens combattants du quartier de Souché organise de son côté une cérémonie qui réunit chaque année un nombre significatif de participants. L'Association nationale des cheminots anciens combattants déposera également à 10h30 une gerbe à la stèle de la gare SNCF.